

N° 140

DELIBERATION
DU COMITE DIRECTEUR
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE PALAIS DES CONGRES GESTION

Séance du VINGT SEPT MARS 2023 à 15 heures 00

Le Comité Directeur réuni sous la présidence de M. ROSSIGNOL Stéphan, Président de l'OT et Maire de La Grande Motte, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du Palais des Congrès Gestion et, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré par le président qui sort de la salle durant le vote :

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE PALAIS DES CONGRES GESTION

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		247 720.68 €		496.72 €		248 217.40 €
Opérations de l'exercice	530 612.47 €	524 832.83 €	55 873.68 €	6 402.01 €	586 486.15 €	531 234.84 €
TOTAUX	530 612.47 €	772 553.51 €	55 873.68 €	6 898.73 €	586 486.15 €	779 452.24 €
Résultats de clôture Restes à réaliser		241 941.04 €	48 974.95 €			192 966.09 €

2° - Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : S ROSSIGNOL – B REY- P.ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-I JOULIE-C CAFIN-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI-M GUERINEAU

Assistaient à la séance : L PASQUET – J ARNAUD

Pour expédition conforme,
Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL

